

### REGLEMENT FINANCIER

L'ensemble des frais est facturable dès le début de l'année scolaire et fait l'objet d'une seule facture. Le règlement s'effectue **par chèque lors de l'admission définitive**.

#### Facilités de paiement

Possibilité de payer en **3 ou 8 versements par prélèvements automatiques, la première échéance doit être versée par chèque lors de l'admission**. Cette facilité accordée aux familles peut être remise en cause en cas d'incident de paiement. L'échéancier est indiqué sur la facture annuelle.

**Paiement MENSUEL** ➤ en 8 versements dont 7 prélèvements automatiques d'Octobre à Avril

**Paiement TRIMESTRIEL** ➤ en 3 versements dont 2 prélèvements automatiques en Novembre et Février

#### Remises

Des réductions ou escomptes sont accordés sur les frais annuels d'étude et d'hébergement, uniquement dans les cas suivants :

- **Règlement comptant** (paiement en une seule fois) ☞ - 3% (déductibles lors de l'admission)
- **Inscription d'un second enfant au GARAC** ☞ -10% (déductibles en octobre)
- **Parrainage d'un nouvel entrant** ☞ - 5% sur les frais d'études pour le parrain et le filleul
- **Remise fidélité pour les BTS ayant obtenu un bac au GARAC** ☞ - 500€ sur les frais d'études annuels de la 1<sup>ère</sup> année

### FRAIS

**FRAIS DE GESTION DE DOSSIER CANDIDATURE 30 €** Encaissé lors du dépôt du dossier de candidature, non remboursable.

**DEPOT DE GARANTIE 220 €** Encaissé lors de la première inscription et restitué au départ de l'apprenant.

**FRAIS ANNEXES 265 €** Destinés à couvrir les frais de santé scolaire, reprographie et documentation.

**FRAIS DE PARTICIPATION SCOLARITÉ ET HÉBERGEMENT** (voir détails au dos)

### RESTAURATION

Un **restaurant scolaire** et une **cafétéria « DÉLIMARCHE »** sont **accessibles à toutes et tous** pour le petit déjeuner, les pauses, le déjeuner et le dîner. L'accès s'effectue grâce au badge préalablement rechargé (en espèces à la comptabilité, par chèque à la caisse du restaurant ou par carte bancaire sur le site internet du GARAC). Les consommations se décomptent à chaque passage.

A titre indicatif, le coût moyen d'un repas est de **7.00€/repas/jour** pour un demi-pensionnaire et **16€/jour en pension complète** pour les internes (petit déjeuner, déjeuner, dîner).

### BOURSES

- **Bourse d'Établissement** : Bourse attribuée au mérite et en fonction des revenus des familles (dossier sur demande)
- **Bourse nationale secondaire** simulateur et demande sur [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)
- **Bourse de l'enseignement supérieur** Dossier Social Etudiants du Crous sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

## Frais de participation 2023-2024 Scolarité et Hébergement

### FORMATIONS ET DIPLOMES

Statut scolaire	Niveau d'accès	Durée	Participation		
			annuelle	Par mois (8 fois)	Par trimestre (3 fois)
<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL <sup>(1)</sup></b>					
Maintenance des Véhicules Auto Voitures Particulières	3 <sup>e</sup> / 2 <sup>nde</sup>	2 ans ou 3 ans	<b>2 370 €</b>	296.25 €	790 €
Maintenance des Véhicules Auto Motocycles			<b>2 370 €</b>	296.25 €	790 €
Réparation des Carrosseries			<b>1 020 €</b>	127.50 €	340 €
Construction des Carrosseries			<b>1 020 €</b>	127.50 €	340 €
Métiers du Commerce et de la Vente			<b>1 340 €</b>	167.50 €	446.66 €

<sup>(1)</sup> Les Baccalauréats Professionnels sont préparés en **3 ans**. Ils peuvent être préparés en 2 ans pour les titulaires de diplômes de niveau III de la spécialité, ou, sous réserve de l'examen du dossier et de la réussite du test de positionnement, pour les candidats issus de seconde générale ou technologique.

<b>BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR</b>					
Maintenance après-vente Auto Véhicules Particuliers	Bac Pro Auto ou Bac S ou STi2D	2 ans	<b>3 700 €</b>	462.50 €	1 233.34 €
Maintenance après-vente Auto Motocycles			<b>3 700 €</b>	462.50 €	1 233.34 €
Conception et Réalisation de Carrosseries	B.Pro CR-Bac S-STi2D	2 ans	<b>3 700 €</b>	462.50 €	1 233.34 €
Négociation et digitalisation de la Relation Client (1 <sup>ère</sup> année)	Tous Bac	2 ans <sup>(2)</sup>	<b>2 750 €</b>	343.75 €	916.66 €

<sup>(2)</sup> 2<sup>ème</sup> année en alternance

### HÉBERGEMENT Site d'Argenteuil

	Conditions d'accès	Type de chambre	Frais annuels	Par mois (8 fois)	Par trimestre (3 fois)
Internat « Traditionnel »	Réservé aux <b>garçons</b> de 2 <sup>nd</sup> et 1 <sup>ère</sup> BAC PRO	Chambres à 4 lits avec sanitaires communs	<b>1 900 €</b>	237,50 €	633,33 €
Internat « Etudiant »	<b>Filles ou Garçons</b> de Terminale BAC CQP/TFP et BTS	Chambres individuelles ou à 2 lits avec sanitaires individuels. <b>Un étage réservé aux filles quelque soit la formation suivie</b>	<b>2 420 €</b>	302,50 €	806,67 €
Studio en Résidence	Réservé aux <b>Post-bacs majeurs</b>	Studio simple ou double équipé d'une kitchenette	Location sur 12 mois Bénéfice de l'A.P.L (cf. CAF) cf. document spécifique		